



LES VOYAGES

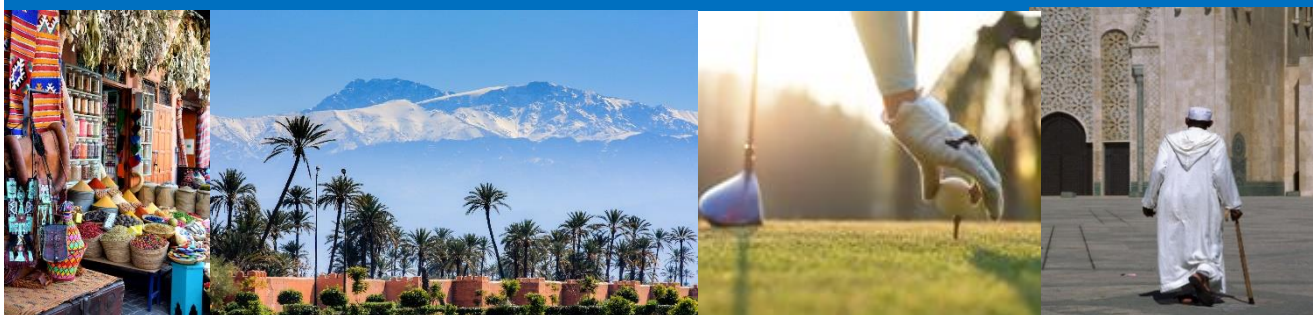
La Libre



Marrakech, Séjour d'exception à la Mamounia



La Libre Évasion, du 30 avril au 4 mai 2023




Preference

Preference Travel Team

Lic. A 1652

Rue des Francs 79 bte 4 - 1040 Bruxelles

Tél : 02/647 30 00 | Fax : 02/647 37 22

info@preference.be | www.preference.be

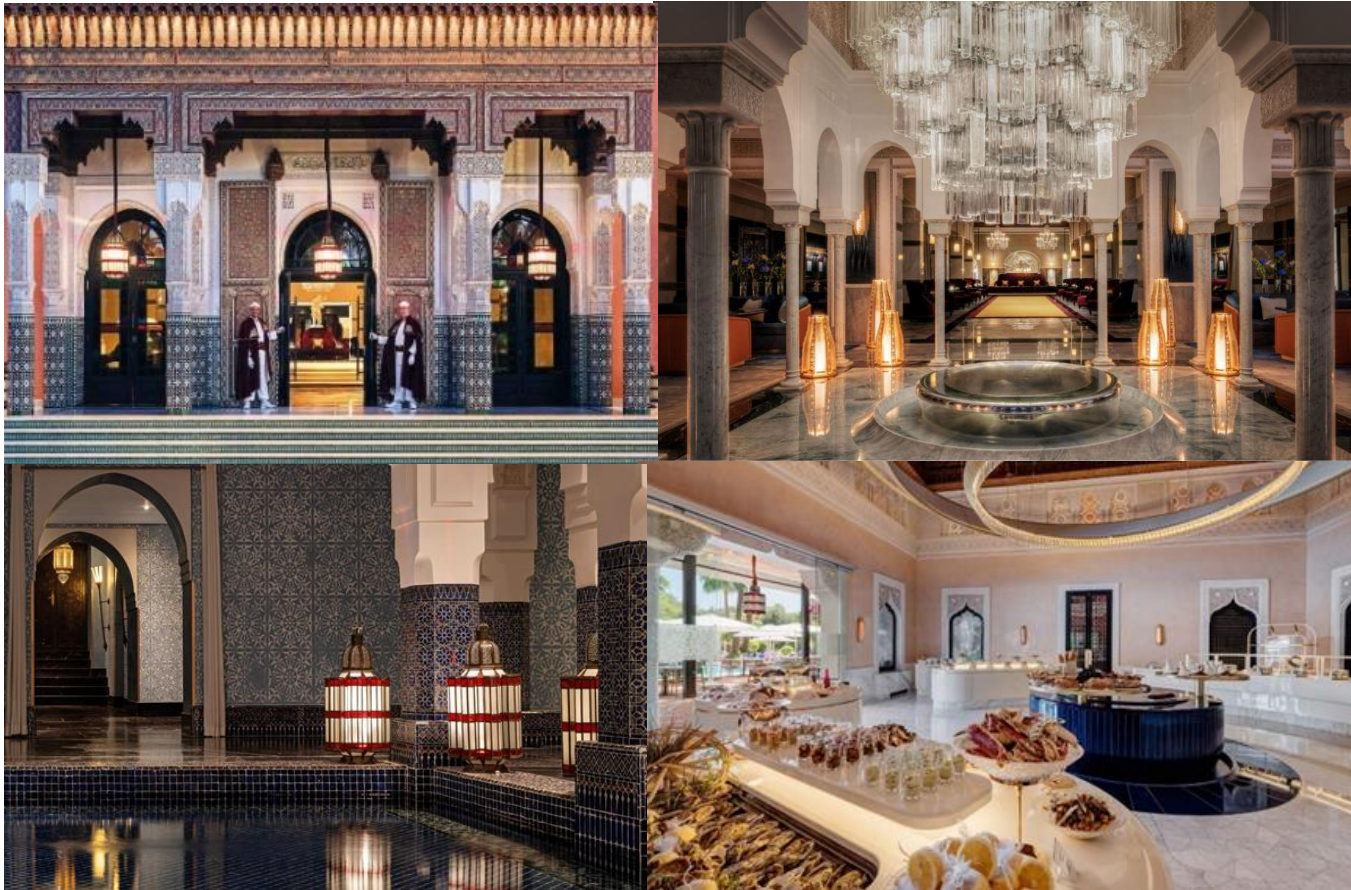
Au pied de l'Atlas se dévoile 'la Perle du Sud', Marrakech ville d'une exceptionnelle beauté avec ses remparts de couleur ocre, sa palmeraie, le minaret hispano-mauresque de la Koutoubia, son marché, ses souks extraordinaires et ses nombreux palais richement décorés. Vivez des moments inoubliables à La Mamounia, sans aucun doute, l'un des plus beaux palaces au monde, qui fête son centenaire en 2023, reconnu mondialement pour son héritage culturel et historique en plus de la qualité unique de son accueil, de son hébergement et de la beauté de son spa.

Un séjour de luxe ponctué de découvertes culturelles, gastronomiques et musicales et, pour ceux qui le souhaitent, d'une expérience golfique sur deux magnifiques parcours vallonnés.

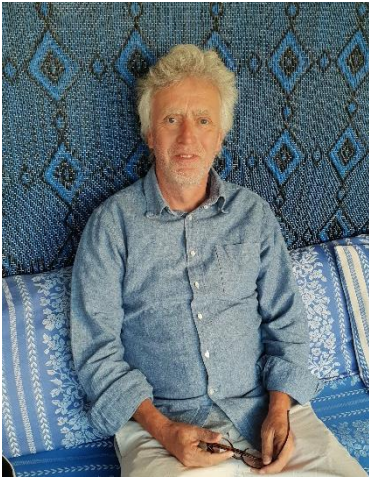
VOTRE HOTEL

Ouvert en 1923, **La Mamounia**, avec son magnifique jardin clos de remparts, fait partie de ces hôtels légendaires qui compte des hôtes célèbres parmi lesquels Winston Churchill qui y fit de longs séjours. Rendez-vous incontournable pendant le Festival international du film de Marrakech, le palace a servi de cadre au tournage du film d'Hitchcock en 1956, *l'Homme qui en savait trop*.

Avec ses 4 restaurants gastronomiques, ses salons de thé feutrés, un spa sublime et une grande piscine aux abords de laquelle est servi le petit déjeuner, l'hôtel fraîchement restauré allie l'excellence des services à tous les niveaux.



VOTRE CONFERENCIER



Pour les voyages de La Libre, Quentin Wilbaux nous ouvre les portes de son riad pour un dîner/conférence autour du thème "La formation de la médina de Marrakech".

Architecte de formation, Quentin Wilbaux sillonne la médina de Marrakech depuis une trentaine d'années. Il s'est naturellement intéressé aux maisons traditionnelles de Marrakech. Il a tracé les plans et photographié les anciens riads avant qu'ils ne disparaissent, dressant l'inventaire de ce que la médina contenait encore de belles demeures. Face à la dégradation et au morcellement de ces magnifiques propriétés, il a décidé de les restaurer dans l'esprit de la tradition architecturale marocaine, en faisant appel aux artisans et maîtres employant encore les méthodes ancestrales. La restauration de « dar el Qadi »

en 1993, a été le déclencheur de ce processus de revalorisation de l'architecture traditionnelle. Après plus de 20 ans de travail ayant mené à la restauration à l'authentique de plus de 137 maisons, Quentin Wilbaux est devenu l'un des meilleurs spécialistes de l'architecture marocaine.

Parallèlement à ce travail de sauvegarde, il y a mené une large enquête sur l'histoire urbaine de Marrakech et sur la formation des médinas. Il est l'auteur de *La medina de Marrakech, formation des espaces urbains d'une ancienne capitale du Maroc*.



La tour est l'élément patrimonial le plus caractéristique de Dar el Qadi

VOTRE PROGRAMME

BRUXELLES → MARRAKECH

DIMANCHE 30 AVRIL

Départ de Bruxelles par un vol direct avec la compagnie aérienne Royal Air Maroc.

Arrivée en milieu d'après-midi à l'aéroport de Marrakech Ménara.

Accueil et transfert privé vers votre hôtel.



Marrakech, la 'ville rouge', oasis au débouché de l'Atlas et des routes caravanières, fut la capitale des souverains almoravides et almohades aux XI^e et XII^e s., puis cité impériale sous les Saâdiens au XVI^e s. Chaque dynastie a laissé son empreinte. Des Almoravides, la beauté frusque de ses remparts, des Almohades, la sobriété élégante symbolisée par la mosquée de la Koutoubia, des Saâdiens, les fastes et les merveilles hispano-mauresques de ses jardins, palais, tombeaux et édifices religieux.

Temps libre pour découvrir les délices de La Mamounia ou faire une première découverte de la Koutoubia et de la célèbre place Jemaa El-Fna (à 5 min. à pied de l'hôtel).



Le minaret en grès rose de la **Koutoubia**, haut de 77 m servait jadis de repère aux caravaniers. La mosquée enchâssée dans un bel écrin de jardins est le symbole de Marrakech.

Sur la **place Jemaa El-Fna** se produisent chaque fin d'après-midi, conteurs, montreurs d'animaux, vendeurs de "gris-gris" et de médecines populaires, danseurs Gnaouas descendants des anciens esclaves guinéens et... arracheurs de dents tout cela dans un décor pittoresque.

Dîner dans le cadre féérique du **restaurant Le Marocain** à la Mamounia où toute la subtilité de la cuisine des familles est revisitée par le chef Rachid Agouray avec des plats à la fois typiques et sophistiqués.

Nuit au **Palace La Mamounia 5***.

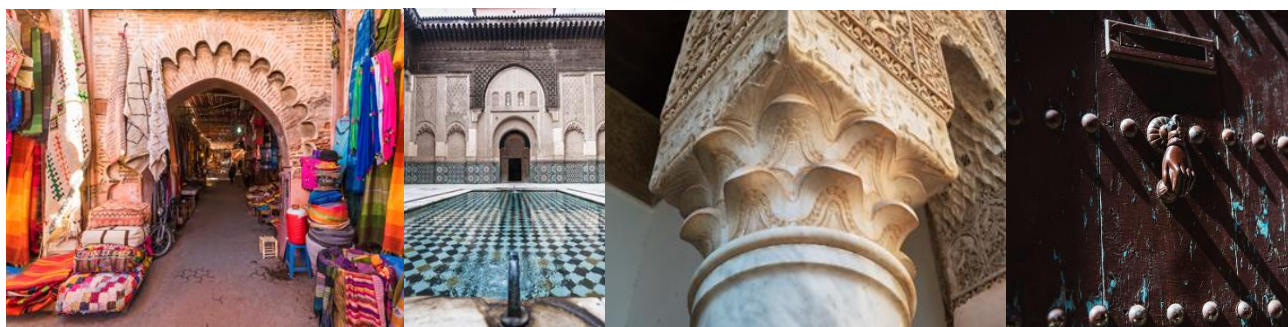


Petit-déjeuner à l'hôtel.

La matinée sera consacrée à la découverte de la Médina.

Départ à pied de l'hôtel pour une visite à pied de la **médina**, cœur de la vieille ville avec son entrelacs de ruelles ombragées, de galeries (kissarias) et de souks sous la houlette d'un guide local qui vous ouvrira les portes de palais, de jardins et d'une école coranique, magnifiques témoignages de l'architecture hispano-mauresque.

Visite de **Dar el Bacha**, ancien palais du pacha Glaoui, aux somptueux salons décorés de stucs ciselés, de marbres et de zelliges. La **medersa Ben Youssef**, récemment restaurée, fut l'école coranique la plus importante du Maghreb au XVI^e s. Pause fraîcheur dans le **Jardin secret**, un palais saâdien du XVI^e s. doté de deux superbes jardins, l'un exotique et l'autre islamique, miroir du paradis. Les **souks** aux mille couleurs et saveurs portent les noms des corporations d'artisans : souk Senmarine (fabricants de fers à cheval), souk Taymoutyine (bijoutiers), souk Joutia Zrabi où se tient la criée berbère, souk Kimakhine (luthiers)...



Déjeuner inclus dans un restaurant local de la médina. Retour en minibus vers l'hôtel.

• **OPTION GOLF** : Le matin transfert en minibus vers l'**Assoufid Golf Club** (10 km). Parcours de 9 ou 18 trous. Déjeuner au Club house. Retour à l'hôtel dans l'après-midi en minibus.



Avec les sommets de l'Atlas pour toile de fond, le parcours de 18 trous par-72 conçu par l'Écossais Niall Cameron serpente à travers un paysage désertique unique et naturellement vallonné. Inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, il offre aux golfeurs une expérience golfique exceptionnelle.

Le handicap minimum requis est 35.

Temps libre après le déjeuner.

En fin d'après-midi, départ en minibus vers la médina et le **musée de la musique Mouassine**, ancienne maison nobiliaire du XVII^e s. qui expose des collections d'instruments de musique (oud, taârija). **Concert** de musique traditionnelle arabo-andalouse, *gnawa* (juive) et berbère dans le cadre exceptionnel de la *douiria* (appartements des invités).

Dîner gastronomique dans le cadre raffiné du riad **Dar Moha**, ancienne résidence de Pierre Balmain.



Retour en minibus à l'hôtel.

Nuitée au **Palace La Mamounia 5***.

LA KASBAH ET LES PALAIS PRINCIFIERS – DAR EL QADI

MARDI 2 MAI

Petit-déjeuner à l'hôtel.

La matinée sera consacrée à la visite de la Kasbah et de palais princiers.

Départ à pied de l'hôtel avec le guide local pour une découverte de la **mosquée de la Koutoubia** (extérieur et jardin), contemporaine de la Giralda de Séville (XII^e s.) et dont le minaret haut de 77 m est devenu l'emblème de la ville. Continuation vers la **nécropole royale saâdienne**, près de la mosquée de la Kasbah. Ensuite visite du **Palais de la Bahia**, l'un des plus beaux et de plus luxueux palais de Marrakech, d'inspiration andalouse.

Le **musée Dar Si Saïd**, un riad organisé autour de quatre patios est dédié aux arts traditionnels marocains.



Havre de fraîcheur, la **nécropole saâdienne** cernée de hautes murailles fut oubliée pendant près de 2 siècles avant d'être redécouverte sous le Protectorat français en 1917. Des deux mausolées, celui d'Ahmed el-Mansour (1578-1603) surnommé le Doré, est le plus fastueux avec sa coupole en bois de cèdre soutenue par 12 colonnes en marbre de Carrare.

Le **palais de la Bahia** construit à partir de 1860 à la demande du grand vizir Ba Ahmed avait pour ambition d'être le plus vaste de son époque. Avec pas loin de 160 salles et 3 hectares de jardins, c'est un véritable labyrinthe où l'on

passé, tour à tour, dans les appartements et les salles d'apparat somptueusement décorés ouvrant sur des cours fraîches et des jardins mauresques fleurant le jasmin.



Déjeuner dans un restaurant local sur la place Jemaa El-Fna. Retour en minibus à l'hôtel.

Temps libre après le déjeuner.

Voyage La Libre Evasion by Preference – Marrakech, séjour d'exception à La Mamounia

• **OPTION GOLF** : Le matin transfert en minibus vers le **Fairmont Royal Palm Golf & Country Club** (14 km). Parcours de 9 ou 18 trous. Déjeuner au Club house. Retour à l'hôtel dans l'après-midi en minibus.



Avec les sommets enneigés de l'Atlas à l'arrière-plan, le terrain de golf de 18 trous par -72 qui s'étend sur 75 hectares a été conçu par l'architecte américain Cabell. B. Robinson, qui a observé attentivement l'environnement et le paysage, afin de créer un parcours respectueux de l'environnement bordé de bougainvilliers et de lauriers-roses.



En fin d'après-midi : départ à pied pour la visite privée du **Dar El Qadi**, le premier des riads de la médina restaurés par l'architecte tounaisien Quentin Wilbaux. La conférence-apéro sera suivie d'un dîner marocain privé dans le riad.



Nuitée au **Palace la Mamounia 5***.

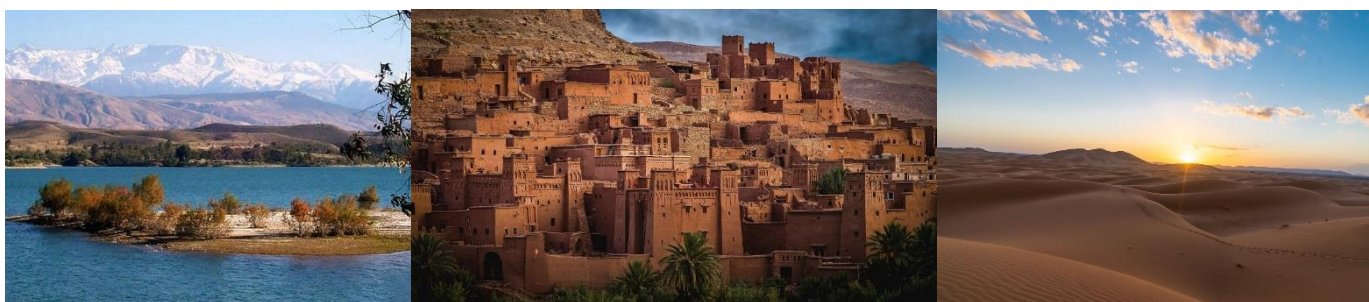


Petit-déjeuner à l'hôtel.

Matinée libre.

En fin de matinée, départ en véhicules 4x4 pour l'excursion à la découverte de la culture berbère du Haut-Atlas et du désert d'Agafay. Pique-nique en cours de route.

Nous prendrons la route vers le sud en direction du massif du Toukbal, 'Seigneur de l'Atlas', dont le sommet atteint 4167 m. Arrêt à **Moulay Brahim** (52 km), juchée à 1223 m sur un éperon rocheux surplombant la vallée de la Ghigaya. L'ancienne Kik fut rebaptisée en l'honneur du soufi Moulay Brahim qui y fonda une zaouïa en 1628. Continuation par une route spectaculaire sur le **plateau du Kik** au pied de la chaîne du Haut-Atlas. Arrêts dans les villages berbères sur la route puis en bordure du **lac Lalla Takerkoust**. On pénètre ensuite dans le **désert d'Agafay**, caractérisé par une terre rocailleuse qui dévoile d'étonnants paysages ponctués de dunes de sable.



Pause apéritive afin de profiter du coucher du soleil sur les dunes.

Dîner berbère sous la tente au campement. Après le dîner, **observation du ciel au télescope** avec un spécialiste qui vous dévoilera les noms des astres étoilés.

Retour à Marrakech (30 km) et nuit au **Palace La Mamounia 5***.

MARRAKECH → BRUXELLES**JEUDI 4 MAI**

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Début de matinée libre pour profiter des installations de l'hôtel.

Dans le parc de 8 hectares, les différentes variétés de rosiers, les palmiers et les bougainvillées forment un cadre enchanteur avec un florilège de couleurs et senteurs. **Visite du jardin et du potager** avec le chef cuisinier de la Mamounia.

Déjeuner à l'hôtel au restaurant Le Pavillon de la Piscine.

En début d'après-midi, transfert privé vers l'aéroport de Marrakech Ménara.

Vol direct vers Bruxelles sur la compagnie aérienne Royal Air Maroc. Arrivée le soir à Zaventem.

FIN DU PROGRAMME

LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 14 PARTICIPANTS.

PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : 4 780,00 €

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **495,00 €**

LE SUPPLEMENT OPTION GOLF EST DE : **160,00 €** (2 GREENFEES, TRANSFERTS, REPAS AUX CLUB HOUSE, TRANSPORT DU SAC DE GOLF INCLUS)

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols directs internationaux A/R Bruxelles-Marrakech à bord de la compagnie Royal Air Maroc
- ✍ Les transferts privés aéroport – hôtel.
- ✍ Les transferts en minibus et en 4x 4 tels que mentionnés dans le programme.
- ✍ Le logement en chambre double Deluxe et petit déjeuner dans l'hôtel mentionné.
- ✍ Les déjeuners avec les boissons incluses (eau, café ou thé) excepté à La Mamounia.
- ✍ Les dîners avec les boissons incluses (eau, 1/4 vin, café ou thé) excepté à La Mamounia.
- ✍ Les visites prévues (y compris dans l'option culturelle).
- ✍ Les services d'un guide parlant français et l'accompagnement de La Libre.
- ✍ Les attentions de la Libre.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les boissons lors du déjeuner et du dîner à La Mamounia.
- ✍ La location éventuelle du matériel de golf.
- ✍ Les assurances avec « Assurinco ».
- ✍ Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigénique,...) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires.

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEUR PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE D'AU MOINS 90 JOURS. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

A RENVOYER CHEZ : PREFERENCE - TRAVEL TEAM (LIC. A 1652)
RUE DES FRANCS, 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 17H (SUR RENDEZ-VOUS)

JE, SOUSSIGNE(E),

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) – PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE

JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture COVID*

PRIX : **LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : 4 780 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **495 €**

LE SUPPLEMENT OPTION GOLF EST DE : **160 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

UNE FACTURE FINALE VOUS SERA ENVOYEE. LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR **LE 30 MARS 2023.**

PAIEMENTS :
IBAN : BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
REFERENCE : MAMOUNIA D.3659

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNEES PERSONNELLES DU PRESENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ETRE TENU INFORME DES DIFFERENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A , LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles - tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.fgf.be - mail@fgf.be

Lic Cat A 1652

01/07/2018

